

DOSSIER

Par Catherine VANDENBROUCKE

trop de Région wallonne... pas de Bottà... Aujourd'hui, au XXI^e siècle, il faut un positionnement, du benchmarking, y a de la concurrence !

Pierre Dulieu : Cela, Jean-Louis Close le disait déjà il y a 15 ans !

B. Guillitte : Oui, mais il n'y a jamais eu de plan stratégique.

Pierre Dulieu : Il était discret, pas exprimé.

B. Guillitte : Oui, jusque maintenant, mais ça change. GAU communique autrement. En février, Audrey Mathieu a expliqué aux conseillers communaux pour quoi ils donnent chaque année 171 000 €...

Pierre Dulieu : Justement, ces subsides n'empêchent-ils pas de critiquer librement ?

P. Francis : GAU amène la réflexion sans dire n'importe quoi. Il faut respecter les enjeux de mobilité en cohérence avec la Ville et intégrer les projets dans la politique globale existante. D'accord, il y a un plan Habitat, un plan de Mobilité, mais il n'existe pas de projet transversal. Le plan de mobilité de Transitec date de 1998 ! Une adaptation manque... La Gestion de centre-ville est un réel besoin à Namur. GAU est un outil remis en route, ouvert à des tas de partenariats...

⁽¹⁾ Le MAPIC est le salon international des professionnels de l'immobilier commercial. Le prochain aura lieu à Cannes du 16 au 18 novembre 2011. S'y rencontrent les enseignes, les investisseurs, les Villes et autorités locales, les professionnels de l'immobilier commercial, promoteurs et consultants. L'endroit idéal pour connaître les nouvelles tendances du commerce et anticiper le développement des enseignes en connaissance de cause.



4. Les Urban Lifestyle points (ULP), un concept à répandre

Il y a parfois des évidences qui demandent beaucoup de démonstration et de force de conviction pour s'imposer. On dirait bien que le concept développé par Pierre Francis et Jean-Pierre Calonger (AMCV) est de celles-là. Forts d'une expérience internationale, ils lancent un projet-pilote sur la Wallonie... « à la conquête des espaces sous-utilisés des villes ».

Point de départ, des constats : « il existe dans les villes des petits espaces publics délaissés ou pas utilisés, certains efforts de rénovation ne sont pas appropriés par les gens alors qu'ils sont très beaux. Ces espaces constituent des coupures dans les villes, font l'objet de dégradations. Autre constat : dans la rénovation de places, l'esthétique et le design priment souvent sur les gens alors que ceux-ci ont une vraie attente par rapport à l'espace public. Exemple : la grande dalle

vide et minérale du quartier européen à Bruxelles. À deux pas de là, la plaine de jeux est envahie par les travailleurs en costume-cravatte, avides d'un espace où s'asseoir pour casser la croûte à l'air durant la pause de midi... Les exemples de ce type sont légion, en Belgique et à l'étranger. Ils mitent les centres-villes et les zones urbaines. »

Lively Cities : 4 ans, 8 partenaires, 4 pays

D'où l'idée de l'AMCV de développer un projet pilote européen dans le cadre du programme Interreg IV B co-financé par la Région wallonne et le Fonds européen de développement régional (FEDER), intitulé Lively Cities.

La Belgique, la France, le Royaume-Uni et les Pays-Bas partageront leurs expériences dans ce cadre. En

Belgique, 5 villes sont concernées par 9 expériences pilotes d'ULP (Urban lifestyle point) : La Louvière, Tournai, Louvain-la-Neuve, Wavre et Namur.

Deux concepts, tirés des techniques marketing sont à la base du développement des ULP : le "place making", qui consiste à repenser les espaces publics en fonction de leurs utilisateurs, et le "place management", qui est le prolongement du "place making", qui assure la gestion au quotidien de ces nouveaux espaces de vie, appelés Urban Lifestyle Point.

L'idée est d'utiliser les techniques marketing pour créer des ambiances, tout comme dans les commerces. La spécificité ici, est que contrairement au commerce qui a un public-cible bien précis, un espace urbain doit rassembler différents types de populations.



Bryant Park, New-York : réinvesti par le public après quelques aménagements de l'entrée et l'installation quotidienne d'un mobilier léger.



Le square Arthur Masson, en contrebas de la Maison de la Culture de la Province de Namur sera l'ULP namurois.

L'étude de la fréquentation de ces espaces sera donc le premier pas à effectuer. « Pour repenser l'espace public en fonction des besoins et envies des citoyens afin qu'ils se réapproprient l'espace public sur le long terme. » Dans cet esprit, l'expérience montre que la valeur de ces espaces vient de la qualité de l'environnement physique, des services et animations et de leur gestion, mais aussi du sentiment de fierté qu'il suscite chez ses usagers et riverains... À aucun moment, ce lieu ne peut être perçu comme négatif. L'expérience montre, par exemple, qu'un mobilier non vissé au sol permet une appropriation par le public en toute liberté (pour s'isoler ou se réunir en groupe, ce qu'un banc fixe ne permet pas) et évite les dégradations. En outre, en le retirant le soir, on évite les rassemblements nocturnes douteux rendant les lieux glauques à partir d'une certaine heure.

Jean-Luc Calonger cite l'exemple très frappant de Bryant Park, à New-York, considéré comme infréquentable jusqu'au jour où son entrée a été identifiée avec une image claire et positive et un mobilier léger installé chaque jour. C'est aujourd'hui un parc très fréquenté par un public très diversifié.

À la reconquête du square Arthur Masson

À Namur, les espaces sous-utilisés ne manquent pas. Il fallait bien en choisir un et c'est le square Arthur Masson qui bénéficiera de l'expérience pilote, menée en association avec GAU. Domage qu'elle ne

porte pas sur le Grognon ou sur la place de l'Ange, auront tendance à regretter de nombreux Namurois ! « Il est important qu'il y ait un potentiel d'opérateurs riverains qui puissent s'impliquer dans le projet, explique Audrey Mathieu, et ce n'est pas le cas au Grognon ». Jean-Luc Calonger et Pierre Francis précisent le choix : « Ce lieu, intéressant d'un point de vue patrimonial, est sous-utilisé et parfois mal fréquenté. Or, il a beaucoup de potentiel. C'est une porte d'entrée touristique. L'Office du Tourisme s'implantera prochainement dans la Halle al'chair (il y dispose déjà d'un point info) et la Maison de la Culture de la Province de Namur a un projet de rénovation. En outre, on est en bordure de RAVeL.

Namur valoriserait-elle enfin un petit bout de bord de fleuve ?

Trois étapes se succéderont dans le processus :

- 2011: Observation, diagnostic, réflexion.
- 2012 : Mise en place pilote et analyse.
- 2013-2014 : Mise en place finale.

Au-delà de l'aménagement d'un espace bien précis, c'est un état d'esprit novateur et positif, une dynamique globale qui est insufflé aux villes participantes. Un exemple à suivre. Une méthode à appliquer à d'autres lieux. Un réflexe... Et si possible avant d'entamer des travaux de rénovations. À bon entendeur...

■ Catherine VANDENBROUCKE